



CARREFOUR
GROUPE

FLASH INFO

LA CFDT - CARREFOUR DEMANDE UNE AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DE LA REMISE SUR ACHATS DES SALARIÉS SUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2020.



Depuis 2003 et grâce à la CFDT qui s'était battue pour l'obtenir, les salariés bénéficient d'une remise sur achats.

Longtemps critiquée par les délégués FO et CGT (qui n'en faisaient pas la demande à l'époque), elle fait maintenant l'unanimité auprès des salariés. Et pour cause ! Elle représentait en 2019, plus de **30 millions d'€** distribués, soit en moyenne **650 €** par salarié bénéficiaire (carte pass) !

Pour rappel, les salariés bénéficient de :

- **10 %** de remise sur l'ensemble du magasin et sur le carburant.
- **15 %** de remise sur les produits Carrefour du PGC (*Dépend des sociétés*).
- **10 %** sur une fois par an sur un achat du rayon informatique (*Dépend des sociétés*).
- **10 %** sur les assurances Carrefour.
- **10 %** sur les voyages Carrefour.

Le **plafond** annuel de la remise sur achats est entre 10 000 et 12000 € selon les sociétés.

Lors d'une rencontre avec le DG de Carrefour France, la CFDT après avoir également **demandé une prime pour les salariés** qui se sont tous fortement investis en 2020, a aussi revendiqué une **augmentation de la remise sur achats** pour la fin d'année.

Ce serait gagnant/gagnant (le CA est réinvesti dans l'entreprise), et la moindre des choses, suite à l'année extraordinairement difficile que viennent de traverser les salariés du groupe ! **Un geste nécessaire pour les fêtes de fin d'année...** en attendant l'ouverture des négociations de salaires début 2021 qui devront être à la hauteur et reconnaître enfin **des salariés devenus « essentiels »**. **ASUIVRE...**

